

Médecines Alternatives et Complémentaires

Que sont les médecines alternatives et complémentaires (MCA) ?

Ce terme a été retenu par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) pour regrouper : « des approches, méthodes, savoirs et croyances en nature de santé qui impliquent l'usage à des fins médicales de plantes, de parties d'animaux et de minéraux, de thérapies spirituelles, de techniques ou d'exercices manuels, séparément ou en association, qui ne sont pas habituellement considérés comme faisant partie de la médecine conventionnelle ».

Que faire si j'ai recours aux MCA pour mon enfant ?

Si vous souhaitez avoir recours aux MCA pour votre enfant, il est préférable d'en informer l'équipe soignante. L'équipe s'engage à rester à l'écoute de votre demande. Elle pourra se faire aider par les pharmaciens pour apporter les réponses adaptées.

Pourquoi est-il important d'informer l'équipe médicale ?

Cette information est particulièrement nécessaire en cas de prise orale. Il y a en effet un risque d'interactions médicamenteuses :

- soit avec les traitements oncologiques spécifiques (chimiothérapie ou anticorps ciblés).
- soit avec les traitements des symptômes (douleurs, nausées, vomissements...).

Ce risque d'interaction médicamenteuse concerne :

- le sur-dosage jusqu'à un effet toxique grave soit des chimiothérapies soit des MCA.
- le sous-dosage et moindre efficacité des traitements spécifiques du cancer.

Toute l'équipe se tient prête à réfléchir à toutes les pistes pour améliorer la qualité de vie des enfants en traitement.